Quand Cernay se raconte

par Philippe ROCHER

"Les Semailles"

Les années créatives

Après la saison des labours, vient tout naturellement celle des semailles :
LE NOUVEAU CERNAY – CELUI DES ANNEES 70

Des bonnes volontés vont surgir du fond de la population, aussi bien ancienne que nouvelle, pour animer le village, y faire se rencontrer les habitants et organiser ensemble leur destin.
De nombreuses initiatives vont se traduire par des créations d' "associations à but non lucratif" de type dit "loi de 1901" - D'autres, en raison de leur caractère plus administratif ou juridique, seront placées sous la coupe municipale voire préfectorale, par exemple le "Bureau d'aide sociale" (B.A.S.), aujourd'hui C.C.A.S.

***

BUREAU D'AIDE SOCIALE & CLUB VERMEIL

La première initiative reviendra au maire, Monsieur Corin, et à son premier adjoint, Monsieur Duverger, lesquels, peu après l'arrivée de la famille Barber en mars 1971, proposeront à Sylviane, d'entrer au "Bureau d'aide sociale". Cette instance municipale, oeuvrant principalement en direction des personnes âgées, organise en mairie un goûter mensuel qui permet de se retrouver et de participer à des jeux de société du type dominos et scrabble.
Le renfort féminin, va proposer d'enrichir ces réunions de "gâteaux maison", puis d'organiser des sorties culturelles, (cinéma, théâtre, musées, tourisme).
Aujourd'hui, ceci paraîtra peut-être étrange à certains, mais à cette époque quelques personnes, dites du "troisième âge", découvriront Paris.
Cependant, ces sorties ont un prix et les ressources de la municipalité sont limitées. Vont s'ouvrir des ateliers animés par Annie Labrune, pendant plusieurs années, où chacun va exercer son talent en confectionnant tricots, objets artisanaux, décoratifs, etc, tous destinés à une vente annuelle au bénéfice de l'activité. Celle-ci, pour des raisons de gestion budgétaire et de souplesse financière, va devoir prendre son autonomie par rapport à la municipalité et ouvrir un compte bancaire sous la dénomination de "Club Vermeil", lequel se rattachera à l'Association du Foyer Rural dès sa création en 1976, en gardant sa comptabilité séparée.

AIDES MENAGERES

Outre ces activités susceptibles d'éviter l'isolement de certains et de stimuler la cohésion entre les habitants, les mêmes personnes (Corin, Barber, etc) , se référant au présent et songeant à l'avenir des personnes vieillissantes? s'avisèrent d'instituer "un service d'aides ménagères" au profit de personnes âgées et/ou malades. La réalisation en fut facilitée grâce à la collaboration des Essarts-le-Roi, seule commune des environs à avoir répondu favorablement aux démarches de Cernay et, de plus, disposant déjà de personnel formé.
Ce regroupement des deux communes était sanctionné par un contrat en bonne et due forme approuvé par la Sous-Préfecture, prélude, comme d'autres expériences cernaysiennes, à une forme d'intercommunalité avant la lettre.
Cependant, quoiqu'il ne dût pas en coûter un liard à la commune (l'administration et la communication avec les partenaires tels que la C.N.A.V.T.S. étant assurées bénévolement par mesdames Barber, Labrune, Ribault et la mairie des Essarts), le projet devant être soumis au vote du conseil municipal, fut d'abord rejeté par quelques conseillers municipaux membres du B.A.S. Un nouveau vote demandé et soutenu par le Sous-préfet, le projet devenait réalité avec l'approbation à la majorité des personnes représentées. Un bureau réglementaire de neuf membres était constitué avec le maire comme président, quatre membres extérieurs et quatre autres issus du conseil municipal .

école primaire 1970 - photo : J.C. Vallée

"PLAN D'OCCUPATION DES SOLS" - Année 1974

En 1974, conformément à "la loi d'orientation foncière" de 1967 ayant instauré le "Plan d'Occupation des Sols" (P.O.S.)(*) et placé l'urbanisation des communes sous contrôle de la "Direction Départementale de l'Equipement" (D.D.E.), Cernay-la-Ville décide de se doter d'un P.O.S. La municipalité met en place un groupe de travail en charge de le définir.
Mandaté par "le Comité de Sauvegarde de la Haute Vallée de Chevreuse" Dominique Julien Labruyère, membre de ce groupe, ayant pris connaissance d'un projet d'extension des Cottages de deux cents pavillons sur vingt hectares fit pression pour arrêter cette expansion.

(*) - classement des territoires communaux en "zones" (constructibles ou non, etc...)

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

Le 26 avril 1975, une association à vocation de protection de l'environnement et du patrimoine ainsi que de moteur pour la création d'un parc naturel régional sous l'impulsion de Dominique Julien Labruyère, prendra la dénomination de "Association de Sauvegarde de Cernay-la-Ville et de ses Environs"... Tout un programme. Ses premiers soucis furent à la fois de s'unir avec d'autres communes pour s'opposer à un projet d'implantation d'aérodrome de tourisme et d'affaires dans le quart sud-est de la plaine de Cernay (en direction de Limours) et demander la fermeture de la carrière du Champ à la Belette. Simultanément, sous l'impulsion de son président, et en liaison avec quelques associations de la Vallée de Chevreuse et de communes adjacentes et, en particulier, "le Comité de Sauvegarde", elle prenait une part active dans la réflexion sur l'opportunité d'un Parc Naturel Régional et dans les actions susceptibles d'en accélérer la création. Il conviendrait peut-être de préciser ici qu'un premier projet de création d'un tel Parc sur treize communes avait été proposé en 1972 par des habitants de Dampierre. Présenté aux instances gouvernementales par leur maire Claude Dumond, celui ci avait été rejeté.

carrière du Champ à la Bellette - années 70

FOYER RURAL - Premier épisode - le 23 mai 1975

Se basant sur l'exemple que donne déjà Dampierre avec son Foyer Rural que fréquentent des Cernaysiens, en particulier des jeunes, ceux-ci et leurs parents commencent à en souhaiter la création à Cernay même. Cela simplifierait la vie et satisferait l'amour propre des Cernaysiens...

Mais rendons "à César...", c'est à dire à Monsieur Corin et au "Club Vermeil" le mérite d'en avoir étudié la question sous ses aspects pratiques (juridiques et financiers) et "posé la première pierre" en organisant une "Réunion Publique Préparatoire" pour le 23 mai 1975. Les conditions dans lesquelles se tint celle-ci méritent d'être contées :

- Conviée par tract d'un mystérieux "comité fondateur" à se réunir à la mairie pour en débattre, la population, en majorité néocernaysienne, vint en nombre et la salle du conseil put à peine la contenir.
- Le maire ayant déclaré à juste titre vouloir se cantonner dans un rôle d'hôte et de président de séance passif, confia au soin des présents de s'organiser et de délibérer entre eux.
- Un volontaire, l'auteur de ce texte, s'étant manifesté pour coordonner les échanges, ce fut alors un très beau spectacle. On recensa d'abord ce qu'on espérait d'un Foyer Rural et les idées fusèrent, le tableau noir en fut vite plein. Quand vint la question de savoir qui pourrait les prendre en charge, un lourd silence succéda au tumulte ... Cependant encouragé par "le volontaire du jour" on vit se manifester timidement quelques bonnes volontés. Le grain était semé...
- Par contre, ce qui aurait pu paraître aller de soi, à savoir adopter les statuts nationaux officiels, eut le malheur de se heurter aux arguties de deux participants, lesquels, rechignant à voter sur des termes tels que " association d'éducation populaire" et autres de la même eau, ce fut une belle empoignade verbale, un réel échauffement des esprits, voire leur déstabilisation et au final l'échec de la réunion.
- "Quand on veut enterrer un projet, on crée une commission" , ceci fut fait, ne tua pas le projet mais en retarda de près d'une année la mise en route.

éleves école des vaux 1973

PARENTS D'ELEVES
Dés 1970-1971, la fréquentation de l'école primaire croît régulièrement et les parents, la plupart néo-ruraux, ne manquent pas d'interpeller, à titre individuel sur différents sujets pédagogiques ou organisationnels, la Directrice, Madame Annie Millot.
De plus, la pénurie de locaux devient patente de même que l'opportunité de nouveaux services , tels que le plateau de sports pour les scolaires et la cantine, pour ne citer que ceux qui, à certains, semblent faire défaut.
La cohésion devient indispensable et, dans un premier temps, simple coordination de bonnes volontés (parmi lesquelles celles de Mesdames Bournazel, Hivert, Lotzer ...) un embryon d'association va relayer les idées, les doléances, les voeux parentaux auprès des instances pédagogiques et municipales. A l'origine sans étiquette , cette première initiative, en raison des aides et des conseils (pratiques, juridiques) qu'elles peuvent apporter, rejoindra plus tard l'une des organisations nationales, en l'occurrence, à l'époque, la F.C.P.E.
En attendant, une cantine scolaire - souhaitée principalement par les mamans travaillant à l'extérieur du village - des mères de famille s'étaient regroupées d'une façon informelle mais fiable pour recevoir régulièrement et à tour de rôle des enfants à déjeuner, ce qui avait déjà le bénéfice de libérer ce jour là des mamans, pour leur permettre de profiter d'un jour entier de liberté qu'elles consacraient à des démarches diverses ou autres.

***

Depuis 1973, l'école de la rue des Vaux, un moment désaffectée , a repris du service en tant qu'école maternelle. Mais le bâtiment, ancien et éloigné de l'école primaire, n'offrira bientôt plus une capacité suffisante pour faire face aux nouveaux besoins. On va donc construire une nouvelle maternelle, dans le voisinage immédiat de l'école primaire de la rue des moulins.

"CERNAY LA VILLE MON VILLAGE"
(concours photos de l'Association de Sauvegarde - hiver 1975-1976)

Active, soucieuse de pédagogie et d'animation, l'Association de Sauvegarde, à peine créée, à la rentrée scolaire 75/76, lançait un concours de photographies ayant pour objet de témoigner de l'environnement cernaysien , dans ses beautés naturelles et patrimoniales ainsi que dans ses atteintes et menaces.
Pour "une première", la participation fut appéciable : le 7 février 1976, 90 clichés, remis par 27 concurrents, furent livrés en mairie au jugement des visiteurs ainsi qu'à celui d'un jury plus officiel composé du maire, monsieur Corin, de son premier adjoint, monsieur Duverger, d'un photographe professionnel de Chevreuse, Jean Jacques Eppe, du conseiller, Claude Dumond.
De nombreux lots, offerts par les artisans et commerçants de Cernay et de Chevreuse, ainsi que par deux grandes enseignes nationales du transport aérien et du tourisme, devaient récompenser les lauréats, le premier prix étant décerné à Jean Gilbert Michaud, géologue et néocernaysien.

A suivre ...